

Bientôt un million d'entreprises créées en France chaque année ?



“

Nous sommes engagés dans au moins quatre transitions. Une transition écologique : tout simplement vitale. Une transition démographique : inéluctable pour notre pays en voie

de vieillissement. Une transition numérique : mondiale et (op) pressante. Et une transition entrepreneuriale, c'est-à-dire l'évolution progressive d'une société de salariés en CDI vers une société d'entrepreneurs.

Flash-back. Nous sommes en 2008. 330 000 Français créent leur entreprise et imaginer qu'un million le fasse relève de l'utopie.

10 ans et un régime de l'autoentrepreneur plus tard, 700 000 entreprises nouvelles vont voir le jour.

Et la question n'est plus, à mon avis, de savoir si nous franchirons le seuil symbolique du million mais quand nous le franchirons.

Je parie que ce « record » sera atteint dans les cinq ans à venir.

Toutes les conditions sont en effet réunies.

1 - L'envie d'indépendance, pour prendre son destin professionnel en mains « titille » et stimule de plus en plus de Français.

Car il est souvent plus simple, plus épanouissant et aussi plus protecteur, contrairement aux idées reçues, de trouver des clients qu'un patron.

Pour les jeunes diplômés, créer son entreprise (ou plutôt sa *start-up*) est devenu une voie royale pour commencer sa vie professionnelle.

2 - La puissance numérique, c'est-à-dire la vitesse de traitement et de transmission des « data », la capacité de stockage, la miniaturisation des outils, va continuer d'augmenter de manière exponentielle. De quoi créer des « entrepreneurs augmentés » de

plus en plus connectés, de plus en plus efficaces dans leurs décisions et leur travail. Gérer une entreprise va devenir plus simple et permettre de se concentrer sur son cœur de compétences et ses clients.

3 - L'accès à l'entrepreneuriat ne cesse d'être simplifié donc démocratisé. Sans remonter aux calendes grecques, citons par exemple, la loi Dutreil avec la « SARL à 1 euro », le régime de l'autoentrepreneur et, dans l'actualité, les simplifications apportées par la loi Pacte : guichet unique numérique, simplification des formalités, réduction du nombre de seuils selon l'effectif...

À chaque barrière qui tombe, ce sont des milliers d'entrepreneurs qui se lancent.

4 - Les régimes de protection sociale des entrepreneurs et ceux des salariés vont converger, au sein d'organismes unifiés. Et favoriser les allers-retours entre salariat et entrepreneuriat.

La création d'entreprise va s'intégrer avec plus de fluidité dans les trajectoires professionnelles, au même titre que les années sabbatiques, les formations et les inévitables reconversions professionnelles.

5 - La pluriactivité va générer de plus en plus de « slashers » entrepreneurs. 16 % des actifs français le sont déjà. C'est une porte ouverte pour tester et développer, avec un minimum de risque, une idée d'entreprise.

Créer un million d'entreprises par an en France va donc, j'en suis certain, devenir une réalité. Qui va modifier en profondeur les comportements professionnels, générer de nouvelles formes d'accompagnement des entrepreneurs et la gestion des prises de risque.

Et vous, êtes-vous prêt pour la transition entrepreneuriale ? ■

Par **Alain Bosetti**

président du groupe de communication indépendant en Personne. Avec ses associés, il a créé et développé les agences de communication en Personne 360 et en Personne Virtual (spécialiste des événements et salons virtuels) ainsi que 3 salons : le Salon SME dédié aux créateurs et dirigeants de petites entreprises, le Salon des services à la personne et de l'emploi à domicile, Silver Economy Expo.